

FIRST UNITED NATIONS CONGRESS ON THE PREVENTION
OF CRIME AND THE TREATMENT OF OFFENDERS
GENEVA 1955

PERSONNEL

SELECTION AND TRAINING OF PRISON
STAFF IN THE UNITED KINGDOM

by Sir Lionel Fox, C.B., M.C.,
Chairman of the Prison Commission for
England and Wales, London



UNITED NATIONS

Un résumé en français de l'article est joint en annexe.
A French summary of article is attached.

RESUME

ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES

1. Le personnel du service des prisons consiste en une grande variété de fonctionnaires, avec de nombreuses catégories de spécialistes. Le présent résumé ne s'occupe que de deux groupes, soit :

1) les directeurs (*governors*) et directeurs adjoints qui exercent les fonctions supérieures de l'administration des prisons et des Borstals, et

2) les fonctionnaires des prisons qui s'occupent de la surveillance immédiate des détenus dans les prisons et les Borstals.

Le personnel est recruté pour le service pénitentiaire dans son ensemble et non pour des catégories particulières d'établissements, bien qu'un directeur ou un fonctionnaire consacre la plus grande partie de son service à travailler dans le type d'établissements pour lequel il est le mieux qualifié. Il existe entre les différents genres d'établissements un échange qui est considéré comme un élément de grande valeur.

2. Le service des prisons a une école permanente pour la formation initiale des directeurs adjoints et des fonctionnaires pénitentiaires, qui est attachée à la prison de Wakefield et est placée sous l'autorité d'un directeur.

3. Les directeurs et les directeurs adjoints, qui sont nommés par le Secrétaire d'Etat pour le *Home Department*, sont choisis selon trois méthodes :

a) par concours public général et par entrevue (auxquels les fonctionnaires des prisons peuvent participer) ;

b) au moyen des "cours pour le personnel", système selon lequel les jeunes fonctionnaires des services pénitentiaires sur lesquels on peut fonder espoir reçoivent à l'école de formation une instruction universitaire et professionnelle d'une durée de six mois, et qui, s'ils le font avec succès, sont nommés directeurs adjoints, classe II ; et

c) par la promotion de fonctionnaires-en-chef (c'est-à-dire le grade le plus élevé des fonctionnaires des prisons). Ces trois méthodes d'entrée permettent un choix varié de

nouveaux éléments pour le rang de directeur. Les directeurs adjoints nouvellement nommés reçoivent une formation initiale dans leur établissement et suivent un cours de trois semaines à Wakefield.

4. Les fonctionnaires des prisons comprennent les surveillants, les fonctionnaires-en-chef classe I, les fonctionnaires-en-chef classe II, les fonctionnaires principaux et les fonctionnaires. Les fonctionnaires sont recrutés sur une base continue par les commissaires aux prisons. Les candidats sont tout d'abord interviewés par un comité à la prison la plus proche de leur domicile ; s'ils sont retenus, ils sont nommés fonctionnaires auxiliaires en stage de formation et ils reçoivent une période d'instruction pratique de deux mois dans cette prison. S'ils sont jugés adéquats par le service, ils suivent alors un cours intensif de trois semaines à l'école de formation, après lequel les fonctionnaires qui l'ont fait avec succès sont nommés comme fonctionnaires des prisons et entrent en fonction. Il existe une période d'épreuve d'une année. On estime que le système selon lequel les candidats reçoivent une formation initiale dans un établissement avant de suivre le cours central de formation présente des avantages. On peut cependant le critiquer comme représentant une perte d'énergie, car moins de la moitié de ceux qui entrent dans les établissements comme fonctionnaires auxiliaires sont finalement nommés à titre définitif.

ECOSSE

5. Dans les services pénitentiaires écossais, les postes de directeurs adjoints sont généralement pourvus par promotion des grades de fonctionnaires principaux. Ensuite, la promotion aux postes de directeurs des classes IV, III, II et I se fait sur la base du mérite. Les fonctionnaires-en-chef peuvent être promus au grade de directeurs classe IV. Presque toutes les vacances au grade de directeurs sont pourvues de l'intérieur des services. S'il apparaît cependant qu'il peut ne pas y avoir de fonctionnaires appropriés pour être promus à un poste particulier, le choix est fait par concours public général et entrevue (auxquels les fonctionnaires des prisons peuvent participer).

6. Il est pourvu aux postes de fonctionnaires des prisons et des établissements Borstals d'une manière analogue à celle

qui est retenue en Angleterre, mais avec cependant la différence que les fonctionnaires des prisons suivent un cours intensif de cinq semaines dans le prisons la plus grande, et que les fonctionnaires des établissements Borstal suivent un cours de quatre semaines dans l'établissement Borstal principal avant d'être nommés.

IRLANDE DU NORD

Il existe en Irlande du Nord deux prisons et un établissement Borstal. Les candidats sont nommés à titre temporaire à la suite d'une entrevue, et ils entrent en fonction après une formation de deux semaines, donnée sous la direction du fonctionnaire principal. Il est procédé aux nominations au service permanent sur la base de la recommandation du directeur, suivie d'un examen écrit sur des sujets d'instruction générale.

This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.